



INSTITUT DE FORMATION D'AIDES SOIGNANTS

Centre Hospitalier

2 avenue du Docteur Roulet

19 200 USSEL

Tel : 05 55 96 42 56

**ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS
DANS LE CADRE DE LA VAE - DEAS**

AccompagnementVAE	PROJET	Rédacteur : F. Girard	Création : JANVIER 2023	T06N02-02	1
-------------------	--------	-----------------------	----------------------------	-----------	---

SOMMAIRE

1	DIAGNOSTIC INDIVIDUALISE	3
1.1	Population concernée :.....	3
1.2	Finalité	3
1.3	Modalités pédagogiques.....	3
1.4	Organisation du diagnostic	3
1.4.1	Les étapes	3
1.4.2	Les accompagnateurs :	4
1.4.3	Les moyens pédagogiques.....	4
1.5	Le coût pédagogique	4
2	ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE	5
2.1	Finalité :	5
2.2	Principe de l'accompagnement :.....	5
2.3	Durée de l'accompagnement :.....	5
3	ACCOMPAGNEMENT DE 24 HEURES	6
3.1	Etapas de l'accompagnement.....	6
3.2	Méthodes et moyens pédagogiques.....	7
3.3	Candidats	7
3.4	Coût de l'accompagnement.....	7

1 DIAGNOSTIC INDIVIDUALISE

1.1 Population concernée :

Tout salarié de la Fonction Publique dont la demande de VAE/ DEAS a été reconnue par l'autorité certificatrice et qui justifie donc d'une activité salariée de 1 an en équivalent temps plein, soit 1607 heures.

Le parcours de ce candidat, à priori, ne lui permet pas d'argumenter l'acquisition d'au moins cinq compétences sur les onze demandées pour obtenir le D.E.A.S par la voie de la VAE.

Le candidat ne possède aucun diplôme de niveau V dans le domaine sanitaire et social.

Son expérience professionnelle est peu diversifiée.

1.2 Finalité

Etablir un diagnostic permettant d'apprécier les possibilités du candidat à obtenir par la V.A.E la validation des onze compétences demandées pour la délivrance du D.E.A.S.

Mettre en place un parcours individualisé pour permettre à chaque candidat d'être dans une situation maximale de réussite et d'accès à la certification.

1.3 Modalités pédagogiques

Ce bilan de positionnement se réalise sur 8 heures à l'IFSI, en deux périodes.

Il s'agit de repérer et analyser les activités réalisées par le candidat, au cours de son expérience en tant que professionnel ou en tant que bénévole, et d'en déduire les compétences acquises en lien avec le référentiel de la fonction d'aide soignant. Cet entretien permet aussi de repérer les situations les plus pertinentes en regard de la compétence visée.

1.4 Organisation du diagnostic

1.4.1 Les étapes

Ce diagnostic s'effectue en deux séquences de 4 heures à une semaine d'intervalle.

➤ 1^{ère} séquence :

AccompagnementVAE	PROJET	Rédacteur : F. Girard	Création : JANVIER 2023	T06N02-02	3
-------------------	--------	-----------------------	----------------------------	-----------	---

- présentation des différentes voies d'accès à la fonction d'aide soignant : formation, VAE, passerelles.
- présentation des objectifs du diagnostic individualisé et de ses modalités, présentation et remise de l'outil diagnostic
- explicitation des compétences

Cette première séquence se déroule à l'IFSI, lors de séances collectives si toutefois plusieurs candidats souhaitent s'impliquer dans la démarche.

Le candidat bénéficie de 5 jours (maximum) pour renseigner son outil diagnostic, en se familiarisant avec les blocs de compétences. Pour chaque compétence constituant un bloc, il devra évaluer son degré de connaissance. Il réfléchira aux situations pouvant attester de son expérience.

➤ 2^{ème} séquence

- Présentation du référentiel d'activités : domaine d'activités
- analyse de l'ensemble du parcours du candidat, au regard des onze compétences identifiées. Cette analyse est faite conjointement avec le candidat. Elle permet de mettre en évidence les points forts et les points faibles de son expérience professionnelle et de déterminer, à priori, des possibilités d'obtenir le DEAS par la VAE.
- Evaluation des capacités d'expression écrite et orale
- Elaboration d'un parcours individualisé en fonction du nombre de compétences validables par la VAE.

1.4.2 Les accompagnateurs :

- La directrice de l'IFAS, membre de jury VAE à la DREETS
- Un des formateurs responsable de la formation AS, formé à l'accompagnement et membre du jury de la VAE .

1.4.3 Les moyens pédagogiques

L'élaboration repose sur une interactivité entre le candidat et l'accompagnateur. En fonction du nombre de candidats, les échanges seront également recherchés entre les différents membres du groupe.

Le diagnostic est établi conjointement entre l'accompagnateur et le candidat.

1.5 Le coût pédagogique

AccompagnementVAE	PROJET	Rédacteur : F. Girard	Création : JANVIER 2023	T06N02-02	4
-------------------	--------	-----------------------	-------------------------	-----------	---

Pour l'élaboration de ce diagnostic, il s'élève à 300 €

2 ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE

2.1 Finalité :

- Donner le maximum de chances aux candidats soit d'obtenir le DEAS par la VAE, soit de valider le maximum de compétences, en valorisant les points positifs de leur parcours et leurs capacités, afin de les aider à dépasser les zones plus fragiles.
- Réajuster, autant que faire ce peut, leur vision du métier et des missions de l'AS.

2.2 Principe de l'accompagnement :

Dans cette étape, l'accompagnateur se situe comme une ressource méthodologique et un « libérateur » de la parole.

La démarche est inductive. Il s'agit de partir de situations vécues par le candidat est d'en déduire les capacités acquises participant à la construction de la compétence.

L'accompagnateur tout en suivant, le livret VAE, aide le candidat à mettre en mots son expérience professionnelle ou personnelle (utilisable dans ce cadre). Dans la mesure où le candidat devra argumenter son écrit face au jury, il doit en posséder pleinement le contenu, par conséquent, ce sera lui qui écrira sur le livret. Il pourra prendre des notes au cours des entretiens, mais l'accompagnateur ne lui dictera pas ce qu'il devra écrire.

Le but est pour le candidat l'appropriation du contenu du livret. Le candidat doit démontrer les acquis qu'il a de son expérience.

2.3 Durée de l'accompagnement :

- L'expérience du candidat est diversifiée, 24 heures d'accompagnement lui seront proposées, en fonction de son emploi du temps professionnel et de celui de l'accompagnateur.
- L'expérience du candidat est peu diversifiée, dans ce cas, il lui sera conseillé de s'inscrire à l'IFAS pour renforcer ses connaissances, notamment dans le cadre du module 3 : évaluation de l'état clinique d'une personne et celui du module 4 : mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement. Mais le candidat pourra faire d'autres choix.

AccompagnementVAE	PROJET	Rédacteur : F. Girard	Création : JANVIER 2023	T06N02-02	5
-------------------	--------	-----------------------	----------------------------	-----------	---

3 ACCOMPAGNEMENT DE 24 HEURES

3.1 Etapes de l'accompagnement

- Présentation du principe d'accompagnement : confidentialité, non-jugement, implication du candidat, aide mais « pas faire pour »
- Analyse de l'activité du candidat par un entretien individuel (3 heures)
 - Repérer les différentes activités du candidat
 - Analyser ces activités
 - Déduire les compétences mises en œuvre, en les rapprochant du référentiel de compétences
 - Sélectionner avec le candidat les emplois les plus significatifs, au regard des onze compétences.
- Aide à l'appropriation du dossier (2heures)
 - présentation du référentiel d'activités et du référentiel de compétences
 - présentation du dossier, explicitation de chacune des parties, précision sur le degré d'exigence.
 - Explicitation du projet du candidat
- Ateliers d'écriture (2heures)

Afin d'aider le candidat dans la phase d'écriture, des ateliers d'écriture seront réalisés collectivement avec l'ensemble des candidats. Le principe en sera le suivant :

1. lecture et compréhension :

De courtes situations professionnelles issues du terrain professionnel seront présentées par écrit aux candidats et explicitées oralement. Par deux, ils s'expliqueront ce qu'ils en comprennent

2. Ecriture

Dans ce temps, ils devront en quelques lignes, avec des phrases courtes, en employant le temps présent, retracer cette compréhension. Une présentation orale de cet écrit sera faite au groupe et un réajustement sera proposé sur le contenu. Dans cet exercice collectif, la complémentarité des candidats sera utilisée.

3. Syntaxe, vocabulaire, orthographe

Il s'agira la d'un temps individuel, afin de ne pas mettre en échec le candidat et de le respecter. L'accent sera mis sur l'emploi d'un vocabulaire professionnel.

- Ecriture des situations (13 heures)
 - Accompagner le candidat dans l'écriture en vérifiant le fond et la forme.
 - Vérifier le dossier final
- Préparation à l'entretien du jury (4 heures)
 - Rappeler les principes de la communication
 - Entraîner à l'entretien (temps collectif si possible)

AccompagnementVAE	PROJET	Rédacteur : F. Girard	Création : JANVIER 2023	T06N02-02	6
-------------------	--------	-----------------------	----------------------------	-----------	---

3.2 Méthodes et moyens pédagogiques

L'interactivité sera privilégiée que ce soit avec l'accompagnateur ou entre les candidats.

Tout document servant à la réflexion des candidats leur sera fourni ; ils pourront disposer des ressources du centre de documentation, au même titre que les étudiants du centre de formation ainsi que de l'équipement informatique.

Pour la préparation de l'entretien, des jeux de rôles seront réalisés dans la mesure du possible en fonction du nombre de candidats.

3.3 Candidats

Par groupe d'accompagnement, le nombre de candidats ne devra pas dépasser 6 candidats par accompagnateur.

3.4 Coût de l'accompagnement

Pour 24 heures, le coût est de 1 000 €

Pour les modules de formation, le tarif appliqué sera celui de l'IFAS

AccompagnementVAE	PROJET	Rédacteur : F. Girard	Création : JANVIER 2023	T06N02-02	7
-------------------	--------	-----------------------	----------------------------	-----------	---